

Résumé des délibérations : Réunion du Conseil consultatif sur le développement durable d'Exportation et développement Canada

Date : 16 avril 2026

Membres du Conseil consultatif ESG :

Janet Annesley, ancienne chef du développement durable, Kiwetinohk Energy Corp.

Dave Collyer, ancien président, Association canadienne des producteurs pétroliers

Judy Cotte, chef ESG, Onex

Tomislav Ivančić, conseiller mondial, Approvisionnement responsable et chaîne d'approvisionnement agricole, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Représentants d'Exportation et développement Canada (EDC) :

Alison Nankivell, présidente et chef de la direction

Julie Pottier, première vice-présidente, Petites entreprises et partenariats

Miguel Simard, premier vice-président, Expérience client et chef des services juridiques

Todd Winterhalt, premier vice-président, Marchés internationaux, Communications et Affaires publiques

Leah Gilbert Morris, vice-présidente, Affaires publiques et Relations internationales avec les OCE

Rachel Guthrie, vice-présidente et chef du développement durable

Absences :

Karen Clarke-Whistler, cadre supérieure, stratège des affaires et scientifique de l'environnement

Fred Di Blasio, chef de la direction et associé directeur, Longhouse Capital Partners

Clients externes de Mokwateh :

J.-P. Gladu, fondateur et dirigeant

Patrick Watson, directeur, Développement économique

SYNTHÈSE

La réunion d'avril du Conseil consultatif sur le développement durable portait sur le rôle d'EDC dans la promotion de la participation économique des Autochtones et sur l'examen des occasions et des risques liés à la durabilité dans le commerce agroalimentaire du Canada.

Alison Nankivell, présidente et chef de la direction, a donné le coup d'envoi à la réunion en mentionnant les questions prioritaires pour EDC :

- Au cours de l'année écoulée, EDC s'est principalement consacrée à soutenir la mise en œuvre du programme de diversification du commerce du gouvernement du Canada pour répondre à l'évolution du contexte géopolitique. EDC a participé aux visites sur le marché du premier ministre Mark Carney en Chine, en Inde et au Japon, ce qui a souligné le rôle d'EDC dans la consolidation des partenariats commerciaux et la création de débouchés pour les entreprises canadiennes.
- Alors que le Canada entre dans une nouvelle phase d'édification de la nation qui voit le gouvernement fédéral prioriser de grands projets des secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de l'infrastructure, EDC cherche à déterminer comment ses produits, ses réseaux et ses relations pourraient être mis à profit plus efficacement pour favoriser la participation économique des Autochtones.
- La stratégie 2030 d'EDC cible six secteurs clés, dont l'agroalimentaire (un secteur à fort potentiel pour la propriété et la participation autochtones), où le Canada peut se tailler une place de chef de file mondial et où EDC approfondira son expertise et ses partenariats.

Après le mot d'ouverture de la présidente, la discussion a abordé le thème de la promotion de la participation économique des Autochtones. Le conférencier invité J.-P. Gladu, fondateur et dirigeant de Mokwateh et membre du Conseil consultatif autochtone du Bureau des grands projets, s'est adressé au Conseil.

Voici quelques points saillants de la discussion :

- La participation économique des Autochtones a considérablement progressé au cours des vingt dernières années et devrait encore s'accélérer au cours des dix prochaines années.
- L'accès à du capital abordable demeure un obstacle majeur à la participation économique des Autochtones, en raison des contraintes imposées par la *Loi sur les Indiens* et de la faible transmission intergénérationnelle de richesse. Les programmes fédéraux et provinciaux de garantie de prêts sont un élément clé de la prise de participation pour les Autochtones, une source de revenus pour les générations futures.
- La réussite des projets repose sur la mobilisation précoce et la participation concrète des Autochtones. Les communautés autochtones devraient jouer un rôle central dans les décisions concernant la réalisation de projets sur leurs terres et territoires, et à quelles conditions. Pour ce faire, il convient d'adopter une stratégie qui repose non seulement sur la consultation, mais aussi sur des partenariats de collaboration à long terme ancrés dans le respect des droits des Autochtones.
- La main-d'œuvre et le leadership autochtones dans les collectivités du Nord restent des piliers importants et inexploités de l'économie canadienne.

- Les nations autochtones sont d'importantes parties prenantes du secteur agroalimentaire et possèdent une grande expertise à toutes les étapes de la chaîne de valeur, de la recherche à l'innovation en passant par l'accès aux marchés internationaux, et sont étroitement liées à la souveraineté, au bien-être et à la culture.
- Dans certains cas, l'opposition des Autochtones à certains projets reflète des visions du monde différentes, notamment une vision à long terme de la prospérité économique sur sept générations. Par conséquent, l'arrimage aux objectifs de développement industriel nécessitera l'établissement de relations authentiques et de nouveaux modèles de gouvernance pour les projets. Dans la majorité des cas, la participation en amont des peuples autochtones, un partenariat économique avec eux et leur rôle déterminant dans les évaluations environnementales et la planification sont essentiels pour renforcer les processus de contrôle préalable et établir des relations durables. Ainsi, les entreprises canadiennes ne peuvent pas considérer l'établissement de relations et la collaboration dans le contexte de projets comme deux éléments distincts.

La discussion a ensuite porté sur le secteur agroalimentaire, qui fait partie intégrante de la stratégie d'EDC et dans lequel le Canada peut se tailler une place de chef de file mondial. Le membre du Conseil Tomislav Ivančić, conseiller principal – Approvisionnement responsable et chaîne d'approvisionnement agricole, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, donne son avis sur les changements relatifs à la durabilité qui devraient avoir des répercussions sur le commerce agroalimentaire au cours des cinq prochaines années.

Voici quelques points saillants de la discussion :

- Les effets du climat sur l'agriculture entraînent des pertes. Les exemples comprennent les inondations, les sécheresses, la chaleur extrême, la réduction du rendement des cultures, la dégradation des sols et la baisse de la qualité de l'eau. Les effets économiques sont considérables : les pertes liées aux aléas climatiques sont estimées à 3 000 milliards de dollars américains.
- Les effets sociaux et sur le travail sont tout aussi importants : le secteur agroalimentaire représente environ 26 % de la main-d'œuvre mondiale et repose sur des travailleurs migrants saisonniers et sur de petits exploitants agricoles, ce qui accroît les risques relatifs au travail et aux droits de la personne.
- Pour les collectivités autochtones, les priorités agroalimentaires sont souvent étroitement liées à la sécurité et à la souveraineté alimentaires, et à l'accessibilité des aliments, ainsi qu'à la préservation des systèmes alimentaires locaux et traditionnels. Les effets du climat, l'augmentation du coût des intrants et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement peuvent intensifier les obstacles qui nuisent actuellement à l'accès à des aliments abordables, accessibles de façon fiable et adaptés à la culture, ce qui souligne l'importance de l'intégration des perspectives autochtones.
- Les normes continuent d'évoluer au-delà de la sécurité alimentaire, de la certification biologique ou de la certification de commerce équitable vers des cadres multipartites d'approvisionnement responsable qui mettent l'accent sur le contrôle préalable fondé sur les risques.



- La législation sur le développement durable se transforme à l'échelle mondiale, tout comme les mesures relatives à la déforestation, au travail des enfants et au travail forcé. Les règlements peuvent entraîner des améliorations, mais ils ont également des conséquences sur les flux commerciaux, car les acheteurs doivent se conformer aux lois régionales.
- Si les grands exportateurs canadiens sont bien placés pour répondre aux exigences en matière de durabilité, les petites et moyennes entreprises peuvent avoir besoin du soutien d'EDC pour comprendre et respecter les exigences relatives aux chaînes d'approvisionnement.
- Outre les marchés prioritaires comme l'Asie-Pacifique et l'Europe, EDC devrait également chercher à saisir d'importants débouchés en agroalimentaire en Amérique du Sud et dans d'autres marchés émergents.

